

**La PME biopharmaceutique Fabentech a reçu l'autorisation de mise sur le marché de Ricimed®, le premier traitement au monde contre l'intoxication à la ricine, annoncent conjointement les ministères des Armées et de la Santé.**

Cette toxine d'origine végétale, extraite des graines de ricin, ne disposait jusqu'à présent d'aucun traitement spécifique ni vaccin. Elle peut être utilisée comme arme biologique en raison de sa forte létalité.

Le développement de cet antidote s'inscrit dans un projet mené depuis 2016 avec le soutien de la Direction générale de l'armement (DGA) dans le cadre du dispositif RAPID, destiné à accompagner l'innovation duale civile-militaire dans les PME. Le Service de santé des armées (SSA) a également apporté son expertise scientifique.

Fabentech, reconnue comme établissement pharmaceutique depuis octobre 2025, prépare désormais les premières livraisons en France avant d'envisager des commandes à l'exportation.

« *Le développement des entreprises capables de fabriquer des antidotes contre certains agents biologiques contribue à garantir la supériorité opérationnelle de nos armées* », a déclaré Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants.

Sa homologue de la Santé, Stéphanie Rist, souligne que « *le développement et la mise à disposition de Ricimed® témoignent de notre capacité collective à anticiper les menaces biologiques et à renforcer la sécurité sanitaire nationale* ».

Cette autorisation intervient dans un contexte où les menaces d'usage d'agents biologiques à des fins terroristes restent une préoccupation des services de sécurité. La ricine avait notamment été utilisée dans l'assassinat du dissident bulgare Georgi Markov à Londres en 1978.

Le projet s'inscrit dans la stratégie française de développement des capacités de lutte contre les risques NRBC (nucléaire, radiologique, biologique, chimique).

## **Qu'est-ce que la ricine ?**

**La ricine est une toxine protéique hautement létale (6 000 fois plus toxique que le cyanure !) extraite des graines de ricin (*Ricinus communis*), une plante ornementale commune cultivée dans le monde entier. Cette toxine, identifiée pour la première fois en 1888 par le chercheur allemand Hermann Stillmark, figure parmi les substances les plus toxiques d'origine naturelle connues à ce jour.**

D'un point de vue biochimique, la ricine est une lectine de type II composée de deux chaînes polypeptidiques reliées par un pont disulfure. Sa chaîne A possède une activité enzymatique qui inhibe la synthèse protéique en inactivant les ribosomes, provoquant la mort cellulaire. Cette propriété en fait une arme biologique particulièrement redoutable.

La ricine présente une toxicité extrême avec une dose létale médiane (DL50) estimée entre 1 et 10 microgrammes par kilogramme de poids corporel chez l'homme par voie intraveineuse. L'exposition peut survenir par inhalation, ingestion, injection ou contact cutané avec des plaies ouvertes.

Les symptômes d'intoxication varient selon la voie d'exposition :

- **Par inhalation** : détresse respiratoire, œdème pulmonaire, hypoxémie dans les 4 à 8 heures
- **Par ingestion** : nausées, vomissements, diarrhée hémorragique, déshydratation sévère
- **Par injection** : nécrose tissulaire locale, défaillance multi-organique systémique

L'absence de traitement spécifique jusqu'à présent rendait le pronostic souvent fatal, avec un délai d'évolution de 36 à 72 heures selon la dose et la voie d'exposition.

L'utilisation de la ricine comme arme remonte à la Première Guerre mondiale, mais son potentiel terroriste s'est concrétisé lors d'attentats marquants comme l'assassinat du dissident bulgare Georgi Markov à Londres en 1978, tué par injection de ricine via un parapluie modifié.

Plus récemment, les services de renseignement ont déjoué plusieurs tentatives d'attaques terroristes impliquant cette toxine : réseaux Al-Qaïda en 2003, colis piégés aux États-Unis en 2013 et 2018, ou encore les projets d'attentats déjoués en Europe. Sa facilité de production artisanale et sa stabilité en font une arme de choix pour les acteurs non-étatiques.

Dans le contexte de la menace NRBC (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique), la ricine occupe une place particulière en raison de :

- Sa **disponibilité** : fabrication possible à partir d'une plante commune
- Sa **persistance** : stabilité dans l'environnement pendant plusieurs jours
- Son **spectre d'emploi** : utilisation possible en aérosol pour attaques de masse
- L'**absence d'antidote** jusqu'à présent disponible

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)

**Vidéo ci-dessous de 2018 : un attentat à la bombe à la ricine avait été déjoué en Allemagne avec l'arrestation d'un Tunisien à Cologne. Le suspect avait lui-même produit son poison.**